



Evaluation nationale des risques en matière de blanchiment – mise à jour 2025

Période d'observation: 2020 - 2023



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice



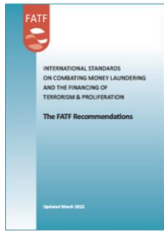
- **Partie I** : Le rôle central de l'évaluation nationale des risques dans le cadre de la LBC/FT et l'approche fondée sur les risques
- **Partie II** : L'évaluation nationale des risques en matière de blanchiment 2025 (ENR 2025) - principales constatations et conclusions

Décharge: Cette présentation fournit des conclusions simplifiées et de haut niveau basées sur la mise à jour de l'évaluation nationale des risques de blanchiment de 2025. Elle ne remplace pas une lecture approfondie du document complet. Pour le document complet, veuillez vous référer à au site internet du Ministère de la justice, [Lien](#).



Partie I

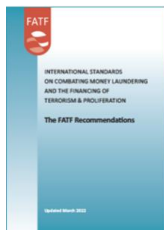
Le rôle central de l'évaluation nationale des risques dans le cadre de la LBC/FT et l'approche fondée sur les risques



Rec. 1 du GAFI - Évaluer les risques et appliquer une approche fondée sur les risques, et sa note interprétative obligations pour les pays

- Identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT auxquels ils sont exposés → *ENR*
- Désigner une autorité ou un mécanisme pour **coordonner** les actions d'évaluation des risques, et mobiliser des ressources, afin de s'assurer que les risques sont efficacement atténués → *Comité de pilotage ; comité de prévention*
- Appliquer une **approche fondée sur les risques** pour s'assurer que les mesures de prévention et d'atténuation du BC/FT sont à la mesure des risques identifiés (= fondement essentiel d'une allocation effective des ressources au sein du régime de LBC/FT)
- Maintenir les évaluations à jour et disposer de mécanismes permettant de fournir des informations appropriées sur les **résultats** à toutes les autorités compétentes et aux organismes d'autorégulation (OAR) ainsi qu'au secteur privé
- Lorsque les pays identifient des risques plus élevés, ils devraient s'assurer que leur régime de LBC/FT répond effectivement à ces risques. Lorsque les pays identifient des **risques plus faibles**, ils peuvent décider d'autoriser des mesures simplifiées pour certaines des recommandations du GAFI si cela est en **cohérence avec l'ENR**

Les pays devraient obliger les entités et les professionnels assujettis à identifier, évaluer leurs risques de BC/FT et à prendre des mesures efficaces pour les atténuer



Implications pratiques pour le secteur privé

Note interprétative du GAFI Rec. 1 concernant les obligations à l'égard des professionnels

Evaluation des risques BC/FT

Obligation de prendre des mesures appropriées pour identifier et évaluer leurs risques de BC/FT (risques liés aux clients, pays ou zones géographiques, produits, services, opérations ou les canaux de distribution) →
Lien avec la méthodologie de l'ENR

- Ces évaluations doivent être adaptées à la **nature** et au **volume** de l'activité du professionnel

Gestion et atténuation des risques

- Obligation de disposer de **politiques, de contrôles et de procédures** leur permettant de gérer et d'atténuer efficacement les risques identifiés (soit par le pays, soit par le professionnel)
- Lorsque des **risques plus élevés** sont identifiés, obligation de prendre des mesures renforcées pour gérer et atténuer les risques
- Lorsque des **risques moindres** sont identifiés, les pays peuvent autoriser les professionnels à prendre des mesures simplifiées pour gérer et atténuer ces risques
- Les mesures prises pour gérer et atténuer les risques (qu'ils soient plus ou moins élevés) doivent être **conformes** aux exigences nationales et aux orientations des autorités compétentes, des autorités de contrôle et des OAR



Analyse macroéconomique

- Au niveau de l'UE (évaluation supranationale des risques) ou au niveau national (ENR), avec des données macroéconomiques et financières, taux de criminalité, données démographiques... au niveau de l'UE ou du Luxembourg
- Vise à identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT au niveau de l'UE et au niveau national
- Permet d'élaborer une stratégie globale (UE ou Luxembourg) et de hiérarchiser les ressources au niveau national entre les différents autorités et superviseurs

Micro-analyse

- Au niveau du produit, de l'activité, du délit ou de la technique, au niveau de l'entité
- Evaluation des risques au niveau de l'entité avec des données granulaires sur les produits, les typologies, les études de cas, les types d'entités...
- Vise à identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT au niveau du produit ou de l'activité
- Permet d'appliquer des règles spécifiques aux produits/activités en fonction de leur niveau de risque et, par exemple, de guider les superviseurs lors des contrôles (par exemple, priorisation des entités, produits cibles, etc.)

Analyse méso (ou intermédiaire)

- Au niveau (sous-)sectoriel (par ex.: évaluation verticale des risques des personnes morales et des constructions juridiques au niveau national; banque privée, placements collectifs par la CSSF)
- Évaluation des risques (sous-)sectoriels à l'aide de microdonnées agrégées, d'enquêtes, de questionnaires...
- Vise à identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT au niveau (sous-)sectoriel
- Permet de comprendre les risques au niveau (sous-)sectoriel et d'élaborer une stratégie (sous-)sectorielle spécifique



Partie II

L'ENR - principales constatations
et conclusions



La LBC/FT

- Cadre réglementaire commun
- Peuvent utiliser les mêmes vulnérabilités d'un produit ou d'un service

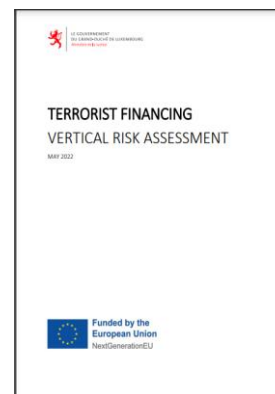
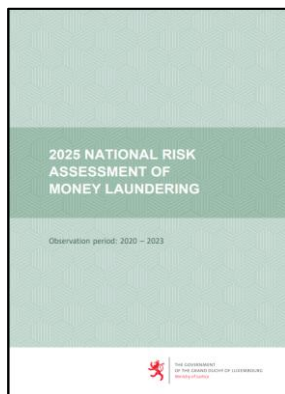
Le BC et le FT

- Propres spécificités du BC et FT
- Les flux financiers diffèrent par leur nature, leurs sources et leurs objectifs

Une analyse dédiée:

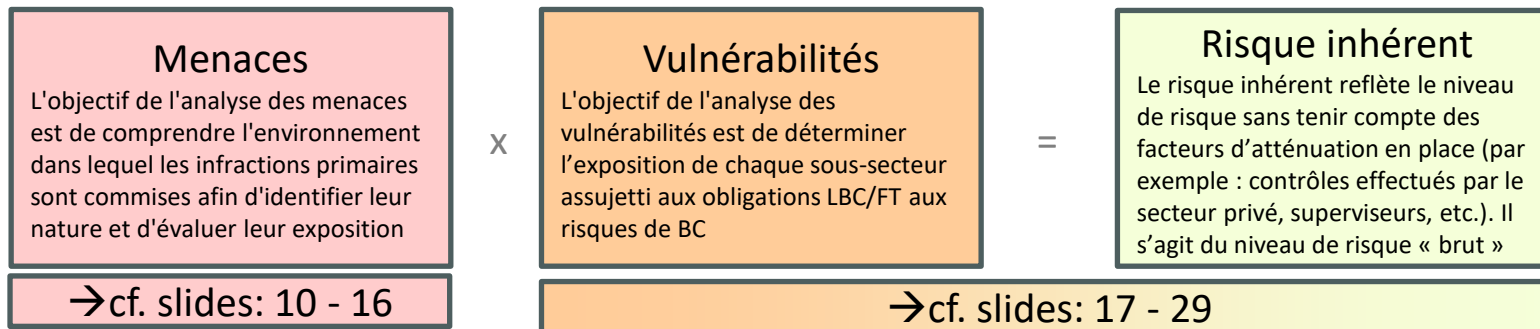
- permet de **mieux comprendre** les facteurs particuliers de chaque type de risque
- facilite la mise en œuvre de **mesures d'atténuation** plus ciblées et, en fin de compte, plus efficaces

Deux évaluations distinctes:

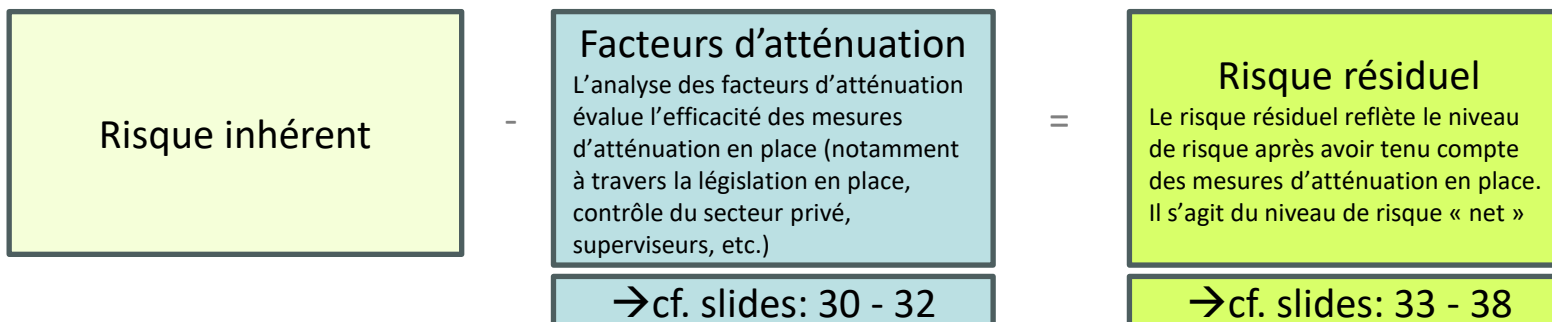




ENR Luxembourg Etape 1 : évaluer le niveau de risque inhérent (c'est-à-dire sans prise en compte des facteurs d'atténuation)



ENR Luxembourg Etape 2 : analyse de l'efficacité des facteurs d'atténuation et détermination du niveau de risque résiduel





Evaluation des menaces

Evaluation nationale des risques
en matière de blanchiment 2025



Ce tableau de bord est utilisé pour évaluer la probabilité, le produit et les conséquences de chaque catégorie d'infraction primaire évaluée dans le cadre de l'ENR

Critères	Sous-critères	Exemple d'indicateurs pouvant être utilisés
Probabilité d'une infraction (« vraisemblance »)	Niveau de criminalité	- Taux de criminalité/nombre de crimes (nationaux) - Événements terroristes (incidents, tentatives, victimes, etc.) - Présence et activités de groupes terroristes connus - Nombre d'infractions, de dossiers de poursuites, condamnations et de sanctions (avec et sans BC)
	Produits générés	- Montants saisis - Estimation de la valeur générée par infraction commise - Estimation des flux commerciaux et financiers avec des pays étrangers (en particulier avec les pays à haut risque) - Estimation de la valeur des produits des crimes internationaux - Nombre de STR et de SAR déposées
	Forme des produits	- Produits en argent liquide vs. produits physiques autre qu'argent liquide - Utilisation de formes innovantes (p.ex. les monnaies virtuelles)
	Expertise BC	- Sophistication (connaissances, compétences, expertise) - Capacité (réseau, ressources, etc.)
Produits du crime (« taille » et « complexité »)	Géographie	- Origine/source - Destination
Impact humain, social et sur la réputation (« conséquences »)	Coût économique et social	- Recettes non perçues - Stabilité du système financier et son intégrité perçue - Attractivité du pays pour les entreprises, capacité à attirer les IDE, « réputation » générale du pays.



L'exposition à la menace externe de BC évalue le risque que les produits du crime commis à l'étranger soient blanchis via le Luxembourg. **Le niveau de menace externe est plus élevé** (compte tenu de l'importance de la place financière luxembourgeoise)

L'exposition à la menace domestique de BC évalue le risque que les produits du crime commis au Luxembourg soient blanchis dans le pays ou à l'étranger. **Le niveau de la menace domestique est plus faible** (vu le faible taux de criminalité)

Infraction primaire	Niveau de menace externe (75%)	Niveau de menace domestique (25%)	Exposition moyenne pondérée
Fraude et faux	Très Elevé	Elevé	Très Elevé
Infractions fiscales pénales	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Corruption	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Trafic de stupéfiants	Elevé	Elevé	Elevé
Participation à un groupe criminel organisé et racket	Elevé	Moyen	Elevé
Exploitation sexuelle, y compris celle des enfants	Elevé	Moyen	Elevé
Cybercriminalité	Elevé	Moyen	Elevé
Contrefaçon et piratage de produits	Elevé	Faible	Elevé
Contrebande	Moyen	Faible	Moyen
Délit d'initiés et manipulation du marché	Moyen	Faible	Moyen
Vol	Moyen	Elevé	Moyen
Traite des êtres humains et trafic illicite de migrants	Moyen	Moyen	Moyen
Trafic illicite de biens volés et autres biens	Moyen	Faible	Moyen
Extorsion	Faible	Faible	Faible
Trafic illicite d'armes	Faible	Faible	Faible
Infractions pénales contre l'environnement	Faible	Faible	Faible
Meurtre et blessures corporelles graves	Faible	Faible	Faible
Enlèvement, séquestration et prise d'otages	Faible	Faible	Faible
Faux monnayage	Faible	Très Faible	Très Faible
Piraterie	Faible	Très Faible	Très Faible



Remarques :

- Disponibilité et granularité des données par infraction varient
- Nombre important de parties prenantes impliquées (toutes situées à différents points de la chaîne pénale et de répression)
- Niveau de menace = combinaison d'informations quantitatives et qualitatives
- Flexibilité entre les différentes catégories, une infraction peut être liée à une autre

Exposition externe: focus sur les menaces les plus élevées



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Infraction primaire	Niveau de menace externe (75%)	Niveau de menace domestique (25%)	Exposition moyenne pondérée
Fraude et faux	Très Elevé	Elevé	Très Elevé
Infractions fiscales pénales	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Corruption	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Trafic de stupéfiants	Elevé	Elevé	Elevé
Participation à un groupe criminel organisé et racket	Elevé	Moyen	Elevé
Exploitation sexuelle, y compris celle des enfants	Elevé	Moyen	Elevé
Cybercriminalité	Elevé	Moyen	Elevé
Contrefaçon et piratage de produits	Elevé	Faible	Elevé
Contrebande	Moyen	Faible	Moyen
Délit d'initiés et manipulation du marché	Moyen	Faible	Moyen
Vol	Moyen	Elevé	Moyen
Traite des êtres humains et trafic illicite de migrants	Moyen	Moyen	Moyen
Trafic illicite de biens volés et autres biens	Moyen	Faible	Moyen
Extorsion	Faible	Faible	Faible
Trafic illicite d'armes	Faible	Faible	Faible
Infractions pénales contre l'environnement	Faible	Faible	Faible
Meurtre et blessures corporelles graves	Faible	Faible	Faible
Enlèvement, séquestration et prise d'otages	Faible	Faible	Faible
Faux monnayage	Faible	Très Faible	Très Faible
Piraterie	Faible	Très Faible	Très Faible



➤ Fraude et faux

- Cyberfraude (GAFI, Groupe Egmont, Interpol) : en augmentation (nouvelles technologies, digitalisation) ; les produits ont tendance à être blanchis ailleurs en utilisant un réseau de comptes (« money mules », sociétés écrans contrôlées par des criminels, entreprises légitimes)
- Fraude affectant les intérêts financiers de l'UE : augmentation générale du montant des dépenses de l'UE (en particulier après Covid-19)
- La position du Luxembourg en tant que centre de paiement, d'investissement et de « cyberhub » augmente la probabilité que les criminels blanchissent potentiellement les produits de la fraude via le Luxembourg

➤ Infractions fiscales pénales

- Globalement, on observe que les personnes morales et constructions juridiques sont utilisées à des fins frauduleuses pour la réalisation de délits fiscaux (impôts directs et indirects)
- Un certain niveau d'expertise est nécessaire pour commettre des délits fiscaux
- Fraude à la TVA : exposition du Luxembourg par le biais de son centre de paiement traitant les transactions liées au commerce électronique (entreprises frauduleuses tentant d'échapper aux obligations en matière de TVA) et aux personnes morales luxembourgeoises (sociétés intermédiaires dans la fraude carrousel à la TVA, fraude MTIC)

➤ Corruption

- Contexte luxembourgeois : (1) taille limitée du marché intérieur et ouverture de son économie ; (2) la place financière luxembourgeoise est une destination privilégiée pour les investissements et les activités des groupes d'entreprises
- Compte tenu du niveau d'expertise requis et de l'importance des sommes impliquées, les secteurs sophistiqués sont probablement plus susceptibles d'être ciblés par les criminels
- Le coût de la corruption est important (6 % du PIB de l'UE)

Exposition domestique : focus sur les menaces les plus élevées



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La fraude et le faux génèrent, ensemble avec le trafic de stupéfiants, les produits du crime les plus importants au Luxembourg

Le vol (« vols simples ») est l'infraction pénale la plus souvent enregistrée par la Police

Infraction primaire	Niveau de menace externe (75%)	Niveau de menace domestique (25%)	Exposition moyenne pondérée
Fraude et faux	Très Elevé	Elevé	Très Elevé
Infractions fiscales pénales	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Corruption	Très Elevé	Moyen	Très Elevé
Trafic de stupéfiants	Elevé	Elevé	Elevé
Participation à un groupe criminel organisé et racket	Elevé	Moyen	Elevé
Exploitation sexuelle, y compris celle des enfants	Elevé	Moyen	Elevé
Cybercriminalité	Elevé	Moyen	Elevé
Contrefaçon et piratage de produits	Elevé	Faible	Elevé
Contrebande	Moyen	Faible	Moyen
Délit d'initiés et manipulation du marché	Moyen	Faible	Moyen
Vol	Moyen	Elevé	Moyen
Traite des êtres humains et trafic illicite de migrants	Moyen	Moyen	Moyen
Trafic illicite de biens volés et autres biens	Moyen	Faible	Moyen
Extorsion	Faible	Faible	Faible
Trafic illicite d'armes	Faible	Faible	Faible
Infractions pénales contre l'environnement	Faible	Faible	Faible
Meurtre et blessures corporelles graves	Faible	Faible	Faible
Enlèvement, séquestration et prise d'otages	Faible	Faible	Faible
Faux monnayage	Faible	Très Faible	Très Faible
Piraterie	Faible	Très Faible	Très Faible



Evaluation des vulnérabilités

Evaluation nationale des risques
en matière de blanchiment 2025



Ce tableau de bord est utilisé pour évaluer le niveau de risque inhérent à chaque sous-secteur analysé dans le cadre de l'ENR.

Dimension	Sous-dimension	Exemples d'indicateurs/données
Structure	Taille	- Recettes/chiffre d'affaires et bénéfices - Actifs - Actifs sous gestion
	Fragmentation/complexité	- Nombre d'institutions - Niveau de concentration (p.ex. actifs des cinq premières entités en % du marché)
Propriété/structure juridique	Propriété/structure juridique	% d'actions détenues par des entreprises étrangères (dont des pays à risque figurant sur les listes du GAFI) % d'entités avec société mère étrangère
Produits/activités	Produits/activités	% de produits à haut risque (p.ex. % de revenus provenant de produits/activités)
Géographie	Commerce international	% de l'activité internationale (p.ex. en termes de revenus des clients, d'actifs, de transactions)
	Flux avec des géographies avec des mesures LBC/FT faibles	% de zones géographiques à haut risque sur la base de la liste du GAFI des zones géographiques où les mesures LBC/FT sont faibles (p.ex. en termes de revenus des clients, d'actifs, de transactions).
Clients/transactions	Volume	- Nombre de clients - Nombre total (stock) - Nouveaux clients par an (flux)
	Risque	% de clients à haut risque (sur la base des modèles internes des entités assujetties) % de PPE (dans le temps) : résidents vs. non-résidents
Canaux de distribution	Canaux de distribution	Type d'interaction : % face à face, indirecte (p.ex. en ligne), par des intermédiaires
Méthodes typiques de BC/FT	Exposition aux menaces	Nombre de cas d'infractions sous-jacentes utilisant ce (sous) secteur
	Méthodes BC/FT observées au LU	- Nombre de cas identifiés (p.ex. STRs, condamnations, enquêtes) - Connaissances d'experts luxembourgeois (p.ex. études de cas)
	Méthodes BC/FT sectorielles	- Lignes directrices du GAFI - Études de cas du Groupe Egmont - Autres pays (p.ex. études de cas, ENR)



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Banques	Banques de détail et d'affaires	Elevé
	Prestataires en ligne Nouveau	Elevé
	Banques de gros, services financiers aux entreprises et banques d'investissement	Elevé
	Banques privées	Très Elevé
	Dépositaires et sous-dépositaires (y compris les DCT)	Moyen

Facteurs de risque:

- **Taille** importante du secteur (120 entités et 929 milliards d'EUR d'AuM en 2023)
- Vulnérabilités élevées des **produits et services** offerts par le secteur :
 - Banques de détail et d'affaires, les prestataires en ligne : les services de paiement (cf. cyberfraude) peuvent être utilisés de manière frauduleuse par des techniques de superposition et d'extraction (dépôt et retrait - cf. « money mules ») ; les prêts aux entreprises, les crédits à la consommation et les crédits hypothécaires peuvent également être utilisés abusivement par des criminels afin de dissimuler l'origine des fonds, de rembourser des prêts avec des produits illégaux ou de donner une apparence légale aux fonds illégaux
 - Banque privée : exposition aux étapes de superposition et d'intégration. Les criminels peuvent abuser ou détourner des services d'investissement sophistiqués pour brouiller les pistes et rompre le lien avec l'infraction d'origine
- Nombre important de **clients non-résidents**



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Secteur de l'investissement	Entreprises d'investissement autorisées à fournir des services de conseil en investissement et de gestion de portefeuille	Elevé
	Entreprises d'investissement agréées pour fournir des services de réception et de transmission d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers et d'exécution d'ordres pour le compte de clients	Elevé
	Entreprises d'investissement autorisées à exercer des activités de négociation pour compte propre, de prise ferme d'instruments financiers et/ou de placement d'instruments financiers sur la base d'un engagement ferme et de placement d'instruments financiers sans engagement ferme	Moyen
	Placements collectifs	Moyen
	Fonds de pension supervisés par la CSSF	Faible

Facteurs de risque (secteurs à risque « Elevé ») :

- **Taille** importante du secteur (en tenant compte d'indicateurs tels que le chiffre d'affaires, la valeur des portefeuilles conseillés, le nombre et la valeur des transactions effectuées)
- Globalement, certains **produits/activités** proposés par ces sous-secteurs, tels que les comptes omnibus et les services d'exécution uniquement présentent des risques plus élevés
- Le nombre de **clients** a augmenté au cours de la période d'observation, de même que le nombre de clients à haut risque
- **Canaux de distribution** : bien que la majorité des entreprises d'investissement acquiert de nouveaux clients par le biais de réunions physiques, environ 1/3 des entreprises d'investissement acquièrent de nouveaux clients par le biais de canaux de communication à distance



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Services de transfert de fonds ou de valeurs	Etablissement de paiement	Elevé
	Etablissement de monnaie électronique	Elevé
	Agents et distributeurs de monnaie électronique agissant pour le compte d'un établissement de paiement/établissement de monnaie électronique établis dans d'autres Etats membres européens	Moyen

Facteurs de risque (établissement de paiement et établissement de monnaie électronique) :

- **Taille** importante du secteur = principal facteur de risque pour ces deux sous-secteurs (y compris nombre et valeur des transactions effectuées)
- Comme pour les prestataires en ligne (cf. slide secteur bancaire), les fonctionnalités offertes par les **services** de paiement comportent des risques similaires en matière de BC : transactions ponctuelles, vitesse avec laquelle ces transactions s'effectuent
- Le **nombre de clients** servis est considérable, la quasi-totalité d'entre eux résident en dehors du Luxembourg - la plupart étant des personnes physiques
- **Canaux de distribution** : les relations clients s'effectuent entièrement à distance



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
	Prestataires des services d'actifs virtuels	Elevé

NOUVEAU

Facteurs de risque :

- Clientèle : nombre important de clients, de dépôts et de transactions effectués (bien que les chiffres ont fluctué considérablement pendant la période d'observation)
- **Propriété et structure du marché** : détention par des non-résidents (la plupart d'entre eux n'appartenant pas à l'UE), le nombre d'entités exerçant de telles activités a augmenté au cours de la période d'observation (la loi du 20 mars 2020 a inclus ce secteur dans la surveillance LBC/FT de la CSSF)
- La plupart des entités proposent des **services** de transferts d'actifs virtuels, qui sont considérés comme très vulnérables compte tenu des caractéristiques inhérentes aux actifs virtuels (pseudo-anonymat et rapidité des transactions)
- La **nature internationale de l'activité** : presque tous les clients résident en dehors du Luxembourg (les chiffres relatifs à la clientèle de l'UE et des pays tiers étant sujets à la volatilité au cours de la période d'observation)
- **Canaux de distribution** : services sont offerts en ligne, ce qui les rend plus vulnérables au BC



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
PSF spécialisés	PSF spécialisés en services aux entreprises	Elevé
	Dépositaires professionnels	Moyen
PSF de support et autres PSF spécialisés	PSF de support	Très Faible
	Autres PSF spécialisés	

Facteurs de risque (prestataires de services financiers spécialisés en services aux entreprises) :

- **Structure et complexité du marché** : le sous-secteur des PSF spécialisés comprend un nombre important de licences, chacune offrant des services différents (agents d'enregistrement, agents de domiciliation d'entreprises, professionnels fournissant des services de constitution et de gestion de sociétés et « family offices »)
- **Nature de la clientèle** : presque entièrement composée de personnes morales et plus de la moitié des administrateurs des sociétés clientes résident dans des pays non membres de l'UE
- Le sous-secteur fournit des **services de PSSF**, qui sont considérés comme présentant une vulnérabilité élevée en matière de BC



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Assurance	Assurance-vie	Elevé
	Assurance non-vie	Faible
	Réassurance	Faible
	Intermédiaires	Moyen
	Professionnels du secteur de l'assurance	Faible
	Fonds de pension supervisés par le CAA	Très faible

Facteurs de risque (assurance-vie) :

- **Taille** : total de bilan de 234 milliards d'euros, 234 milliards d'euros de provisions techniques, 21 milliards d'euros de primes et 3 102 employés répartis entre 36 entités
- **Clientèle internationale** : le sous-secteur sert un grand nombre de clients et est orienté vers les non-résidents, ce qui le rend plus vulnérable aux activités de BC et aux clients à haut risque
- **Produits** : certains produits proposés par le sous-secteur présentent des risques plus élevés en termes de BC, en particulier les produits à échéance courte (par exemple, les produits d'investissement basés sur l'assurance avec une période de détention minimale de 5 ans) et ceux qui offrent la possibilité d'une résiliation anticipée de la police d'assurance
- **Canaux de distribution**: la plupart des polices d'assurance sont vendues par des intermédiaires



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Agents et promoteurs immobiliers	Agents immobiliers	Elevé
	Promoteurs immobiliers	Elevé
Opérateurs en zone franche		Moyen
Négociants de biens	Négociants en métaux précieux, bijoutiers, horlogers	Moyen
	Concessionnaires automobiles	Elevé
	Marchand d'arts et d'antiquités	Moyen
	Marchands de produits de luxe (par exemple : maroquinerie)	Moyen
Prestataires de services de jeux d'argent et de hasard	Casino	Moyen
	Loterie Nationale	Faible
Prestataires de services aux sociétés et fiducies	Comptables	Elevé
	Business center, administrateurs indépendants	Elevé

Facteurs de risque (secteurs à haut risque) :

- **Agents et promoteurs immobiliers** : produits proposés par ces professionnels (c'est-à-dire l'immobilier)
- **Concessionnaires automobiles** : taille du marché (nombre important de concessionnaires automobiles, chiffre d'affaires généré) ainsi que nombre et nature des clients servis
- **Les professionnels du droit et de la comptabilité** : nombre élevé d'acteurs, (avec une forte fragmentation du marché) et structure de propriété du marché. La nature des services offerts par ce sous-secteur (capacité d'agir en tant que PSSF)



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Professions juridiques, professionnels de la comptabilité, professionnels de l'audit, experts-comptables	Avocats	Elevé
	Notaires	Elevé
	Huissiers de justice	Moyen
	Professionnels de l'audit	Moyen
	Experts-comptables	Elevé

Facteurs de risque :

- Dans l'ensemble, ces professions sont de grande taille, fragmentées et la plupart d'entre elles servent une clientèle nationale et internationale
- A l'exception des notaires et des huissiers, leur capacité à agir en tant que PSSF en plus de leurs activités principales rend ces professionnels vulnérables aux risques de BC. Plusieurs organisations internationales et nationales ont souligné l'exposition des services PSSF au BC, en particulier lorsqu'ils sont utilisés de manière abusive pour dissimuler le bénéficiaire effectif des fonds et pour légitimer la superposition ou l'intégration des produits du crime

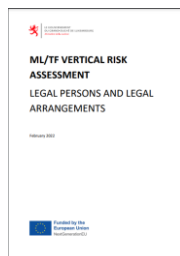
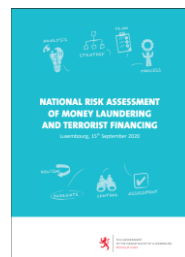
Qu'est-ce qu'on entend par « prestataire de service aux sociétés et fiduciaires » ?

- ✓ Constituer des sociétés ou d'autres personnes morales
- ✓ Occuper la fonction de directeur, de secrétaire d'une société ou une fonction similaire à l'égard d'une personne morale
- ✓ Fournir un siège statutaire, une adresse commerciale ou administrative ou des locaux professionnels ou tout autre service lié à une société
- ✓ Occuper la fonction de fiduciaire dans une fiducie, la fonction de trustee dans un trust exprès ou une fonction équivalente dans une construction juridique similaire
- ✓ Faire office de *nominee shareholder* pour le compte d'une autre personne

Analyse des vulnérabilités (par sous-secteur)



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : niveau de risque inhérent
Personnes morales et constructions juridiques	Sociétés commerciales	Très Elevé
	Sociétés civiles	Moyen
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités à l'étranger – ASBLs et Fondations	Elevé
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités au niveau national – ASBLs	Faible
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités au niveau national – Fondations	Faible
	Autres personnes morales	Elevé
	Fiducies nationales	Très Elevé
	Fiducies étrangères	Très Elevé

NOUVEAU

L'analyse s'appuie sur la méthodologie développée dans l'évaluation verticale des risques BC/FT dédiée aux personnes morales et construction juridiques et sur des données actualisées. Il en résulte une évaluation plus détaillée, nuancée et fondée sur des données

- Les **ENR 2018 et 2020** ont évalué les personnes morales et les constructions juridiques comme présentant un risque «élevé», les sociétés commerciales, suivies par certains OBNL, présentent le risque inhérent le plus élevé
- Dans **l'ENR 2025**, les niveaux de risque inhérent restent à peu près les mêmes (à l'exception des « autres personnes morales », évaluées comme présentant un risque élevé, conformément l'évaluation verticale des risques BC/FT dédiée aux personnes morales et constructions juridiques, et des ASBL relevant de la définition « OBNL » du GAFI et menant des activités au niveau national, qui ont été évaluées comme présentant un risque faible)



[« The paradox of banknotes: understanding the demand for cash beyond transactional use »](#)

[« Study on the payment attitudes of consumers in the euro area \(SPACE\) – 2024 »](#)



Evaluation menaces : Les risques BC liés à la contrefaçon de monnaie se situent à un niveau historiquement bas

Le cash en tant que réserve de valeur (billets de banque à grande valeur)

- Le SNRA a estimé que les risques BC étaient « très élevés » → Il existe toujours une demande pour les billets de banque de grande valeur (la demande de billets de 200 euros a augmenté)

Le cash en tant que moyen transactionnel

- Retraits aux DAB des comptes luxembourgeois : augmentation de la valeur totale (2020-2023) ; en lien avec la situation géographique du pays, à la structure démographique et aux pays où les résidents luxembourgeois voyagent le plus (loisirs et affaires)

Entreprises où un nombre important de transactions sont réglées en argent liquide

- 2022 SNRA : abus de blanchiment de grandes quantités d'argent liquide en justifiant son origine par des activités économiques (fictives)
- Négociants de biens : susceptibles d'être exposés à un nombre important de transactions en espèces → diminution en valeur observée pour les secteurs pour les paiements en espèces (et une diminution du nombre des paiements supérieur à EUR 10.000)

Passeurs de fonds

- D'une manière générale, le transport physique d'argent liquide est considéré comme l'une des formes les plus anciennes et les plus élémentaires de BC
- 2022 SNRA : les criminels qui ont généré des revenus en espèces cherchent généralement à regrouper et à déplacer ces gains mal acquis de leur source, soit en les rapatriant, soit en les déplaçant vers des lieux où l'accès au placement est plus facile. La contrebande d'argent liquide peut intervenir à d'autres stades et est également utilisée pour des infractions ne générant pas d'argent liquide (par exemple, la cyberfraude)



Crowdfunding

- Il a été observé au niveau mondial que ces plateformes pourraient être exposées à des risques de BC
- 2022 SNRA : Les risques BC liés aux activités de crowdfunding varient en fonction des propriétés utilisés par les plateformes
- La complexité liée aux services de crowdfunding (nature transfrontalière des transactions, nombre de personnes et d'intermédiaires impliqués) augmente les risques BC
- Au Luxembourg : les risques proviennent des services financiers offerts aux plateformes de crowdfunding globales. Le marché global du crowdfunding au Luxembourg est considérable (volume du marché estimé à 10-100 millions USD en 2019), mais une part importante du crowdfunding mondial utilise des méthodes de paiement telles que les virements bancaires, les cartes de paiement (crédit et de débit), et les services de paiement par internet

Hawala et autres prestataires de services (HOSSP)

- Il n'y a aucune preuve que les HOSSP opèrent au Luxembourg

Propriétés

- Les activités de collecte de fonds en vue d'une transmission ultérieure (et donc stockés sur le compte de l'investisseur) sont particulièrement vulnérables aux abus de BC
- Les plateformes de prêts et de titres présentent un risque inhérent plus élevé que les plateformes de dons, car elles permettent de collecter des montants plus importants
- Permettre l'utilisation de monnaies virtuelles ou de monnaie électronique (anonyme)
- Non directement liés à une institution financière ou laissés à des initiatives privées sur le web (≠ champ d'application du cadre LBC/FT)

Qu'est-ce que le hawala ?

Les paiements hawala sont des transferts de fonds informels qui sont effectués sans l'intervention d'institutions financières autorisées. L'argent ne passe pas physiquement du payeur au bénéficiaire. Le transfert s'effectue par compensation des soldes entre les hawaladar (ceux qui gèrent les hawala) du payeur et les hawaladar du bénéficiaire. Le terme HOSSP est souvent utilisé pour décrire un certain nombre de systèmes informels de transfert de valeurs qui présentent des caractéristiques et des modes de fonctionnement similaires, bien qu'ils ne soient pas strictement des hawala.



Evaluation des mesures d'atténuation

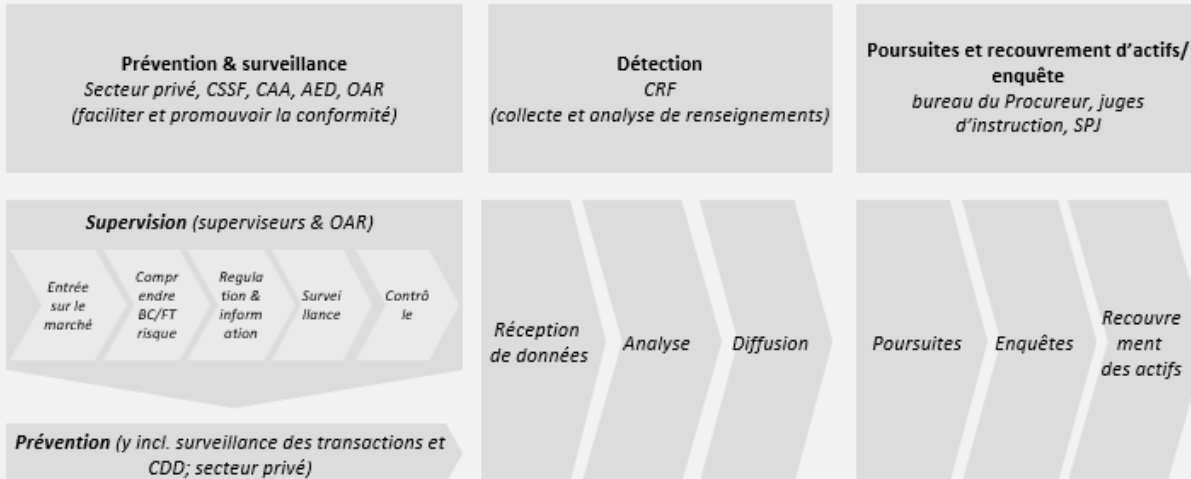
Evaluation nationale des risques
en matière de blanchiment 2025



Stratégie et coordination nationale

Comité interministériel, Comité de prévention nationale et le secrétariat exécutif du CPBFT

Actions nationales



Coopération internationale

Autorités compétentes (CSSF, CAA, AED), OAR (OAL, OAD, CdN, IRE, OEC, CdH), CRF, demande d'entraide judiciaire active et passive (les autorités de poursuite et les juges d'instruction), extradition (MoJ), Mandat d'arrêt européen (juges d'instruction), coopération policière (PGD), coopération douanière (ADA), coopération fiscale (ACD et AED)



Ces dimensions sont reflétées dans le tableau de bord utilisé pour évaluer l'efficacité des facteurs d'atténuation (cf. slide suivant)



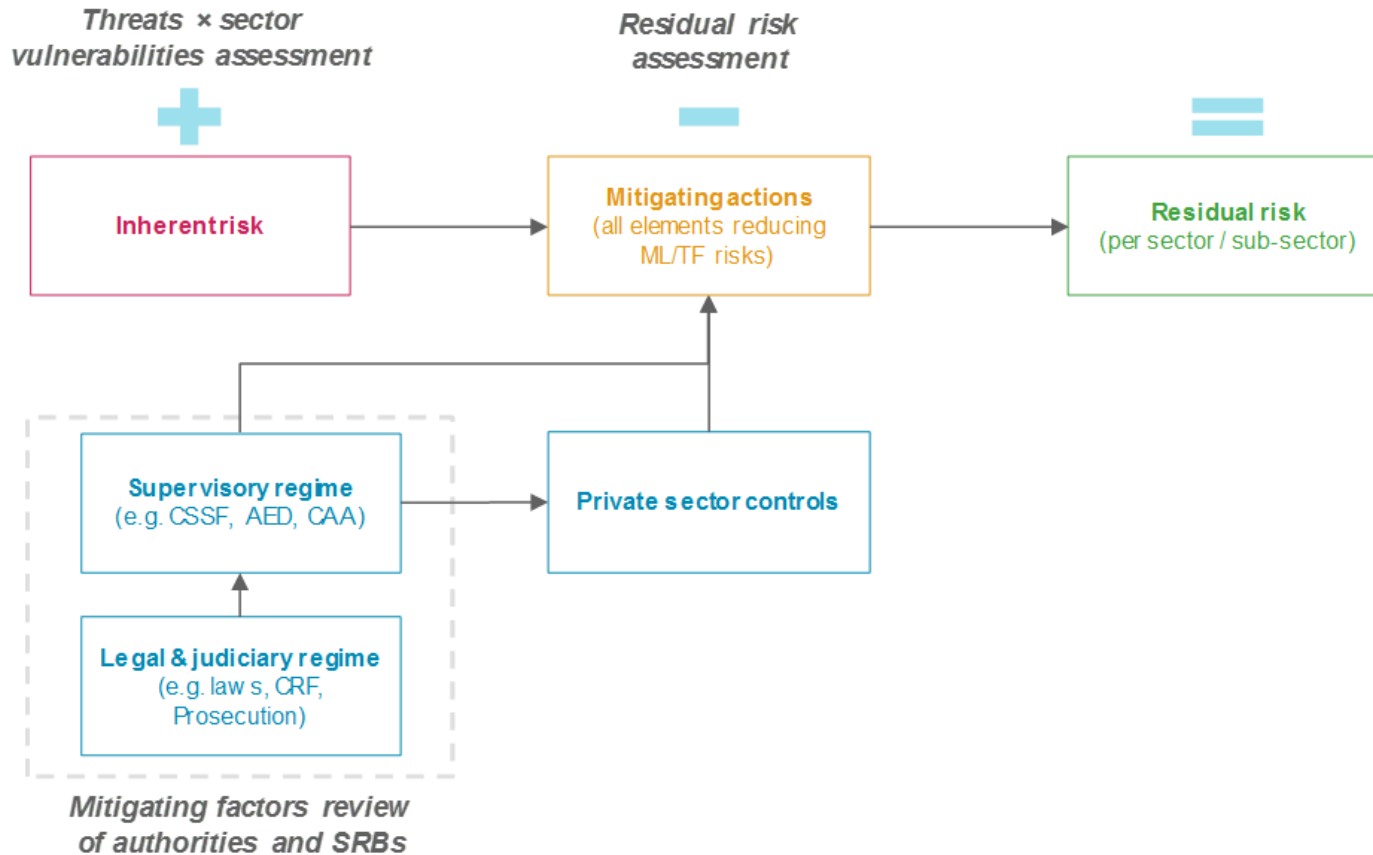
Ce tableau de bord est utilisé pour évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation appliquées dans chacun des sous-secteurs analysés dans le cadre de l'ENR

Dimension	Critères	Informations/données utilisées (exemples)
Contrôles d'accès au marché	Accès au marché	Licences/enregistrements - nombre de demandes reçues, traitées, approuvées, rejetées
	Violations	Nombre de violations liés aux licences/enregistrements identifiées / corrigées
Compréhension des risques BC/FT et des obligations LBC/FT	Compréhension des risques BC/FT et des obligations LBC/FT	- Questionnaires annuels - Évaluations des risques (p.ex. évaluations des risques au niveau des entités et des sous-secteurs) - Formations internes - Publications des superviseurs sur les risques BC/FT dans le secteur.
	Réglementation et information	- Type de superviseur (p.ex. association, ministère, superviseur dédié) - Communication du règlement au secteur (p.ex. circulaires) - Transmission d'informations au secteur privé (p.ex. publications, formations, etc.)
Prévention du secteur privé	Contrôles BC/FT en place	- Approche CDD / KYC, alignée sur le niveau de risque, nombre de clients refusés sur la base de CDD - Approche de surveillance des transactions, alignée sur le niveau de risque, nombre d'alertes générées, traitées et de STRs faites
	Structures de soutien internes	- Politiques, procédures et contrôles formalisés, définissant clairement l'approche LBC/FT basée sur le risque. - Membre de l'organe de direction responsable du respect des obligations LBC/FT
Supervision et exécution	Niveau de supervision	- Nombre et type d'inspections (à distance et sur place) - Procédures de surveillance formalisées et mises à jour
	Application de la loi	- Mesures correctives imposées (c.à.d. nombre de sanctions et autres actions) - Résultats des actions correctives (c.à.d. nombre de déficiences corrigées)
Détection, poursuites et recouvrement des avoirs	STRs/SARs	- Nombre de STRs et SARs faites par sous-secteur et par infraction sous-jacente - Qualité des STRs et SARs faites par sous-secteur et par infraction sous-jacente
	Analyses de la CRF	Nombre d'analyses de la CRF par sous-secteur et par infraction sous-jacente
	Enquêtes / poursuites / condamnations	Nombre d'enquêtes/poursuites/condamnations contre des entités du sous-secteur, par sous-secteur et par infraction sous-jacente
	Saisies / confiscations	Nombre de saisies/confiscations et valeur totale par sous-secteur et par infraction sous-jacente



Evaluation du niveau de risque résiduel

Evaluation nationale des risques
en matière de blanchiment 2025





Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : risque inhérent	2025 ENR : risque résiduel
Banques	Banques de détail et d'affaires	Elevé	Moyen
	Prestataires en ligne	Elevé	Moyen
	Banques de gros, services financiers aux entreprises et banques d'investissement	Elevé	Moyen
	Banques privées	Très Elevé	Moyen
	Dépositaires et sous-dépositaires (y compris les DCT)	Moyen	Faible
Secteur de l'investissement	Entreprises d'investissement autorisées à fournir des services de conseil en investissement et de gestion de portefeuille	Elevé	Moyen
	Entreprises d'investissement agréées pour fournir des services de réception et de transmission d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers et d'exécution d'ordres pour le compte de clients	Elevé	Moyen
	Entreprises d'investissement autorisées à exercer des activités de négociation pour compte propre, de prise ferme d'instruments financiers et/ou de placement d'instruments financiers sur la base d'un engagement ferme et de placement d'instruments financiers sans engagement ferme	Moyen	Faible
	Placements collectifs	Moyen	Moyen
	Fonds de pension supervisés par la CSSF	Faible	Très Faible



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : risque inhérent	2025 ENR : risque résiduel
	Prestataires des services d'actifs virtuels	Elevé	Moyen
Services de transfert de fonds ou de valeurs	Etablissements de paiement	Elevé	Moyen
	Etablissements de monnaie électronique	Elevé	Moyen
	Agents et distributeurs de monnaie électronique agissant pour le compte d'un établissement de paiement/établissement de monnaie électronique établis dans d'autres Etats membres européens	Moyen	Moyen
PSF spécialisés	PSF spécialisés en services aux entreprises	High	Moyen
	Dépositaires professionnels	Medium	Faible
PSF de support et autres PSF spécialisés	PSF de support	Très Faible	Très Faible
	Autres PSF spécialisés		
	Opérateurs d'un marché	Faible	Faible
Assurance	Assurance-vie	Elevé	Moyen
	Assurance non-vie	Faible	Faible
	Réassurance	Faible	Faible
	Intermédiaires	Moyen	Faible
	Professionnels du secteur de l'assurance	Faible	Très Faible
	Fonds de pension supervisés par le CAA	Très faible	Très Faible



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : risque inhérent	2025 ENR : risque résiduel
Agents et promoteurs immobiliers	Agents immobiliers	Elevé	Moyen
	Promoteurs immobiliers	Elevé	Moyen
Opérateurs en zone franche		Moyen	Faible
Négociants de biens	Négociants en métaux précieux, bijoutiers, horlogers	Moyen	Faible
	Concessionnaires automobiles	Elevé	Moyen
	Marchand d'arts et d'antiquités	Moyen	Faible
	Marchands de produits de luxe (par exemple : maroquinerie)	Moyen	Moyen
Prestataires de services de jeux d'argent et de hasard	Casino	Moyen	Très Faible
	Loterie Nationale	Faible	Très Faible
Prestataires de services aux sociétés et fiducies	Comptables	Elevé	Elevé
	Business center, administrateurs indépendants	Elevé	Elevé



Secteur	Sous-secteurs	2025 ENR : risque inhérent	2025 ENR : risque résiduel
Professions juridiques, professionnels de la comptabilité, professionnels de l'audit, experts- comptables	Avocats	Elevé	Moyen
	Notaires	Elevé	Moyen
	Huissiers de justice	Moyen	Moyen
	Professionnels de l'audit	Moyen	Faible
	Experts-comptables	Elevé	Moyen
Personnes morales et constructions juridiques	Sociétés commerciales	Très Elevé	Moyen
	Sociétés civiles	Moyen	Faible
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités à l'étranger – ASBLs et Fondations	Elevé	Elevé
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités au niveau national – ASBLs	Faible	Faible
	Organismes à but non lucratif (selon la définition du GAFI) qui mènent principalement des activités au niveau national – Fondations	Faible	Très Faible
	Autres personnes morales	Elevé	Moyen
	Fiducies nationales	Très Elevé	Très Elevé
	Fiducies étrangères	Très Elevé	Très Elevé



L'ENR joue un rôle central dans le dispositif national de la LBC/FT et peut aider les professionnels assujettis à la loi LBC/FT de 2004 à préparer leur propre évaluation des risques et à appliquer une approche fondée sur les risques

Le gouvernement luxembourgeois | Ministère de la Justice

Le ministère | Actualités | **Dossiers** | Professions du droit | Services aux citoyens

Dossiers | Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Dernière modification le 27.05.2025

Lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme

Législation

Publications

Lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme

La direction "Lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme" (direction LB/FT) est un département du ministère de la Justice.

Elle assure la représentation du Luxembourg auprès du Groupe d'action financière (GAFI) et participe aux travaux du GAFI pour élaborer les normes internationales sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et la prolifération. Elle dirige et coordonne les travaux préparatoires de l'évaluation du Luxembourg dans le cadre du 4^e cycle d'évaluations mutuelles du GAFI.

Au niveau de l'Union européenne, elle participe à différents groupes de travail.

Au niveau national, elle assure la coordination nationale de la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme. Elle fait office de secrétariat exécutif du Comité de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et du Comité interministériel de la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme. Elle dirige et coordonne les travaux de mise à jour de l'évaluation nationale des risques en matière de blanchiment et de financement du terrorisme et conduit des évaluations dites « verticales » des risques sur des sujets particuliers.

Il convient de noter que la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme est une matière transversale, qui touche également d'autres ministères, les superviseurs, les autorités d'enquête, d'instruction et de poursuite ainsi que certaines organisations et associations professionnelles.

Législation

La direction LB/FT contribue aux textes législatifs concernant la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et à la transposition des directives en la matière. Elle participe notamment à la négociation des règlements et des directives faisant partie du « paquet de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme » proposé par la Commission.

Publications

Evaluation mutuelle du Luxembourg par le GAFI

- [Mutual evaluation report 2023](#)

Evaluations des risques

- [Evaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux 2025](#)
- [Evaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme 2020 et 2018](#)
- [Evaluation verticale des risques de financement du terrorisme 2022](#)
- [Evaluation verticale des risques BC/FT : personnes morales et constructions juridiques 2022](#)
- [Evaluation verticale des risques de BC/FT : prestataires de services d'actifs virtuels 2020](#)

<https://mj.gouvernement.lu/fr/dossiers/2020/lutte-blanchiment.html>





Acronyme	Définition
AuM	Avoirs sous gestion (« assets under management »)
BC	Blanchiment de capitaux
DAB	Distributeur automatique de billets
ENR	Evaluation nationale des risques
FT	Financement du terrorisme
GAFI	Groupe d'action financière
HOSSP	Hawala et autres prestataires de services
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
OAR	Organisme d'autorégulation
OBNL	Organisme à but non lucratif
PSF	Professionnel du secteur financier
PSSF	prestataire de service aux sociétés et fiducies
SNRA	Évaluation supranationale des risques de blanchiment et de financement du terrorisme